Déclaration Liminaire
Élections professionnelles
Multilatérale du 3 novembre 2026

Madame la Cheffe de projet,

Force Ouvrière souhaite attirer votre attention sur les difficultés rencontrées dans la constitution et la compréhension des listes de candidatures, mais également sur l'information des électeurs dans le cadre des prochaines élections professionnelles.

Nous constatons que certaines situations individuelles ne sont pas toujours suffisamment prises en compte. À titre d'exemple, les agents placés en congé de longue maladie (CLM), en congé de longue durée (CLD) ou en arrêt de travail (AT) ne semblent pas systématiquement informés des modalités de vote, de leurs droits et des démarches à effectuer par leur RH de proximité.

Ces difficultés soulèvent des interrogations sur l'efficacité de la communication électorale et sur l'implication de certains présidents de bureaux de vote dans l'information des personnels relevant de leur périmètre.

Il est quand même surprenant de constater que des agents éligibles aux listes de candidature, de même que des déléguées de BVE soient inexistants dans le fichier électeur à trois jours des élections. Ou même, qu'ils soient obligés, par une démarche administrative, de justifier des erreurs du fichier électoral. Alors que ces agents qui étaient présents dans le VIE, ont disparu par je ne sais quel miracle.

Pour **FO**, aucun électeur ne doit être laissé de côté. La participation au scrutin suppose une information claire, accessible et transmise à tous les agents, quelle que soit leur situation administrative ou médicale.

En conséquence, **FO** demande :
- de clarifier les règles applicables à l'établissement des listes électorales et des candidatures ;
- de garantir une information effective de tous les électeurs, notamment ceux absents de leur service ;
- de rappeler aux présidents des bureaux de vote leurs responsabilités en matière d'information et d'accompagnement des électeurs ;
- de mettre en place un dispositif d'assistance permettant de répondre rapidement aux difficultés rencontrées.
-

L'enjeu est essentiel : garantir la sincérité du scrutin, l'égalité d'accès au vote et la participation du plus grand nombre.

FO attend donc des réponses précises et des mesures correctives rapides afin que ces élections professionnelles se déroulent dans des conditions transparentes et équitables pour tous les personnels.

Je vous remercie.

Paris, le 3 novembre.





Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com